

Ouagadougou, le

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 046/2010

FINANCEMENT : Fonds Propres SONABEL

OBJET : Acquisition de divers matériels et outillages
à la SONABEL

1. Le Directeur Général de la SONABEL lance un appel d'offres pour l'acquisition de divers matériels et outillages à la SONABEL conformément aux spécifications du dossier d'appel d'offres.

Les fournitures seront réparties en sept (07) lots :

Lot 1 : Pièces de rechange pour moteur Mitsubishi

Lot 2 : Pièces de rechange pour moteur Deutz

Lot 3 : Pièces de rechange électrique pour le groupe électrogène Deutz

Lot 4 : Pièces de rechange pour le groupe électrogène Perkins

Lot 5 : Pièces de rechange pour le moteurs Caterpillar

Lot 6 : Acquisition d'une pompe à terer les injecteurs

Lot 7 : Acquisition de matériels et équipements de laboratoire, de réactifs pour les analyses de produits de traitement des eaux et de nettoyage des circuits.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, qui sont en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3. Les délais de livraison ne devraient pas excéder : trois (03) mois par lot.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Département Juridique de la SONABEL;

5. . Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au Département Juridique de la SONABEL; moyennant paiement auprès de la caisse siège de la SONABEL d'un montant non remboursable de **30 000 F CFA par lot pour les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 7 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 6.**

6. Les offres présentées en un original et quatre (04) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **600 000 F CFA pour le lot 1, 400 000 F CFA pour le lot 2, 200 000 F CFA par lot pour les lots 3 et 5, 150 000 F CFA pour le lot 4, 35 000 F CFA pour le lot 6 et 300 000 F CFA pour le lot 7** devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département Juridique le **24 janvier 2010 à 9 heures**, soit l'heure d'ouverture. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONABEL ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres.